

Concept de sélection pour l'athlétisme pour la participation aux «Summer FISU World University Games du 28 juillet au 8 août 2023»

Version 27.10.2022

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les [règles](#) définies par la FISU ainsi que les [directives relatives à la performance](#) publiées par Swiss University Sports pour les Summer FISU World University Games (anciennement connu comme l'Universiade d'été).

2. Date de la manifestation

Les Summer FISU World University Games se déroulent à Chengdu (CHN), du 28 juillet au 8 août 2023.
Compétition en athlétisme : **mardi 1.8. – dimanche 6.8.2023**

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

La FISU et Swiss University Sports peuvent fixer des restrictions de participation (contingents).

De plus les nombres maximums de participants suivants sont valables pour l'athlétisme :

Au max. deux concurrents/es sont admis/es par discipline et par nation (resp. trois concurrents/es sur 10'000m, au semi-marathon et à la marche).

Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur au nombre pouvant être aligné aux World University Games, la commission de sélection attribuera les places en fonction du potentiel de performance le plus élevé.

La commission de sélection a le droit de déroger aux dispositions de sélection prescrites dans des cas exceptionnels (blessures, maladie, incidents particuliers, etc.).

4. Participation aux Summer FISU World University Games

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait) :

1. Citoyenneté suisse
2. Âge : date de naissance du 01.01.1996 au 31.12.2005
3. Statut d'étudiant, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue (dans des cas exceptionnels école supérieure), suisse ou étrangère et commitment aux études.

Frais : les athlètes sélectionné-e-s doivent contribuer personnellement aux frais jusqu'à concurrence de CHF 800. (correspond à environ 20 % des coûts totaux). 20% supplémentaires sont couverts par l'université / haute école de l'athlète, le reste étant couvert par Swiss University Sports.

5. Sélections

Conformément aux directives générales de performance établies par Swiss University Sports, les World University Games s'adressent en premier lieu aux athlètes du groupe A ("High Potentials", potentiel de médailles) et du groupe B ("New Leaders", avec le potentiel d'obtenir un classement dans la première moitié du classement).

En accord avec Swiss Athletics et Swiss University Sports, des athlètes des groupes C (Leaders in Sport et Studies) peuvent également être sélectionnés.

5.1. Critères de sélection

Les critères principaux suivants doivent être satisfaits pour qu'un athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection :

Une sélection sera envisagée pour les athlètes qui ont rempli une fois la valeur de participation pendant la période de qualification spécifiée.

Si la réalisation de l'objectif à la manifestation est remise en question, la commission de sélection peut renoncer à une sélection.

Hommes	Disciplines	Femmes
10.40	100m	11.55
21.00	200m	23.65
46.95	400m	53.50
1:48.30	800m	2:04.70
3:42.50	1500m	4:16.50
13:58.00	5000m	16:10:00
29:25.00	10'000m	34:10:00
1:05:00	Halbmarathon	1:15.00
01:29.00	20km Gehen	1:40.00
8:52.00	3000m Steeple	10:08.00
13.95	110/100m Hürden	13.50
51.10	400m Hürden	58.70
2.21m	Hochsprung	1.87m
5.45m	Stabhochsprung	4.40m
7.80m	Weitsprung	6.45m
16.20m	Dreisprung	13.55m
18.80m	Kugel	15.90m
59.50m	Diskus	54.00m
70.00m	Hammer	65.00m
76.00m	Speer	55.40m
7'600	Zehn-/Siebenkampf	5'750
40.00 *	4x100m	45.00 *
3:08.00 *	4x400m	3:38.00 *

*Objectif indicatif

Exigences pour les relais

Les relais sont sélectionnés sur la base d'une évaluation du potentiel par l'entraîneur national Swiss Athletics responsable. Celle-ci repose sur un projet de relais déposé jusqu'au 1.12.2022. Les performances exigées doivent être explicitement définies dans ce projet de relais. Exigence de base valable : au moins trois athlètes doivent être qualifiés/es pour une épreuve individuelle.

5.2. Période de qualification

Du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au **dimanche 25 juin 2023 inclus**.

5.3. Demande de sélection

La demande de sélection doit être établie par le chef de discipline (CD) en concertation avec la fédération, avant la fin de la période de sélection (**lundi 26 juin 2023 au plus tard**) et sur la base des critères de sélection convenus. Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.

La demande est basée entre autre sur feuille Excel Aperçu des résultats.

5.4. Comité de sélection

La décision de sélection définitive est prise par la commission de sélection de Swiss University Sports :

- Chef du sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Simone Righenzi)
- Head of Delegation (HoD) World University Games (Renato Maggi)
- Vice-présidente Swiss University Sports (Martina van Berkel)

La commission de sélection décide de façon définitive à la majorité des voix.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants sont soumis aux règles de l'AMA. Le site web www.sportintegrity.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes). Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.

Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le chef de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le **concept de sélection** est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique «Disciplines sportives», ainsi que par les fédérations. Le chef de discipline / la délégation s'assure que les athlètes et entraîneurs concernés ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

8. Autres dispositions

Processus d'inscription des athlètes : Les athlètes doivent s'être manifestés

(a) auprès du Chef de discipline Athlétisme Swiss University Sports (thomas.zurlinden@gmail.com) et

(b) auprès du Ressort Sport de compétition Swiss Athletics (leistungssport@swiss-athletics.ch)

jusqu'au **30.11.2022** per Mail avec les informations suivantes:

Nom/Prénom/Date de naissance/Club/Discipline(s)/Haute école/Etudes/Semestre (actuel)

Les probables retenus doivent se déclarer par écrit (accord de participation) prêts à participer à l'événement en cas de sélection éventuelle et à effectuer en conséquence les éventuels rassemblements, la présentation officielle de l'équipe, etc. En outre, il convient de noter qu'en raison de COVID, des directives spécifiques peuvent continuer à s'appliquer à la Chine en été 2023 (restrictions de voyage, vaccination obligatoire, etc.).

Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le CD (nom/prénom/adresse électronique).

Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

Voyage : En raison du décalage horaire et des conditions climatiques, le voyage en Chine aura lieu bien avant la compétition (vers le 26 juillet 2023).

Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Ce n'est qu'au moment de la sélection que peut être défini le nombre d'officiels pouvant participer aux World University Games. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. L'encadrement est assuré par le chef de discipline de l'athlétisme et, en tenant compte des athlètes qualifiés, par d'autres entraîneurs confirmés en accord avec Swiss Athletics.

En cas de doute, le chef du sport d'élite et le chef de la délégation décident ensemble.

L'accréditation de coachs personnels/entraîneurs à domicile n'est pas possible !

9. Responsabilités

Responsable de discipline : Thomas Zurlinden (thomas.zurlinden@gmail.com)

Berne, le 28.10.2022

Signé :



Thomas Zurlinden, chef de discipline Athlétisme



Philipp Bandi, directeur technique Swiss Athletics



Simone Righenzi, Chef du sport elite Swiss University Sports